

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.260

**Désignation d'un
représentant de
GrandAngoulême au
conseil
départemental de
prévention de la
délinquance (CDPD)**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.260**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CDPD)**

Le Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, créé par le décret n°2006-665 du 7 juin 2006, est présidé par le Préfet de département ; le Président du Conseil départemental et le Procureur de la République en sont les vice-présidents.

Il concourt à la mise en œuvre dans le département des politiques publiques dans les domaines de :

- la prévention de la délinquance,
- la lutte contre la drogue et la prévention des conduites d'addiction,
- la prévention de la délinquance des mineurs,
- la lutte contre les violences faites aux femmes,
- la lutte contre la violence dans le sport,
- et la sécurité routière.

Le Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance est composé de trois collèges :

- services juridictionnels et services de l'Etat,
- collectivités territoriales, représentées par des conseillers départementaux, des maires et des membres d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
- représentants des associations, établissements ou organismes et personnes qualifiées oeuvrant dans le domaine des compétences du conseil départemental.

Il réunit annuellement tous les acteurs concernés pour dresser un bilan de l'état de la délinquance dans le département. Il vise également à améliorer les politiques de lutte contre la délinquance déjà instaurées au sein du département, et à assurer un suivi des actions menées par les Conseils intercommunaux ou locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD, CLSPD).

Le Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance définit ses objectifs de façon pluriannuelle, en adoptant un Plan Départemental de Prévention de la Délinquance (PDPD).

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Madame Anne-Marie TERRADE comme représentante de GrandAngoulême au Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 novembre 2020	<u>Affiché le :</u> 18 novembre 2020